



## L'ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE

L'accompagnateur d'équipe, c'est le bras droit du coach pendant le match. Il doit être licencié. Il va permettre au coach de se concentrer sur les aspects sportifs de la rencontre (le jeu, les joueurs) et va donc prendre en charge les démarches associées à la rencontre.

Voici une liste non exhaustive de ce qu'il peut faire :

- ouvrir le gymnase, accueillir les joueurs, leur famille et les officiels
- installer les arbitres
- préparer la feuille de match électronique
- installer la table de marque, les bancs
- prévoir l'eau pour les joueurs
- organiser le goûter en fin de rencontre
- prévoir la pharmacie
- effectuer l'export du match à la fin de la partie

Il peut également prendre en charge en amont la communication par mél avec les joueurs :

- envoyer les convocations
- donner le calendrier des matchs
- tenir à jour un tableau de présence aux matchs et aux entraînements